



LE PETIT TRAIT D'UNION N°64 JUILLET 2021

Directeur de Publication : Maire de Nouâtre

N° de permanence : 06 76 36 96 41

Site Internet : mairie-nouatre.fr

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Comme vous avez pu le constater, le fleurissement de la commune a repris avec une nouvelle équipe, pilotée par Isabelle Braley, conseillère municipale déléguée à l'environnement et Sophie Laforce, adjointe au maire. Nous remercions les élu(e)s et les ouvriers municipaux, qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie et grâce à qui, nous l'espérons, la commune obtiendra la première fleur dans le cadre du concours des communes fleuries, les 3^{ème} et 4^{ème} pétales ayant été obtenus lors de la précédente mandature, suite notamment à l'implication d'Évelyne Planté.



Dans le même ordre d'esprit, 25 personnes, dont une dizaine d'élu(e)s ainsi que les 2 ouvriers municipaux ont participé au nettoyage des bords de Vienne, des rives du Biez et des rues du bourg lors de la matinée citoyenne du 12 juin.

Un bon travail a été fait mais nous étions un peu moins nombreux que les années précédentes et nous espérons que l'année prochaine plus de citoyen(ne)s se sentiront concerné(e)s.

Nous souhaitons par ailleurs que toutes et tous les habitant(e)s de notre commune se sentent concerné(e)s et agissent pour la propreté de la commune.



C'est pourquoi nous vous invitons notamment à :

Désherber si possible devant chez vous, sans utiliser de produits phyto interdits et en n'oubliant pas que la priorité n'est pas de tout désherber mais de gérer un équilibre entre qualité de l'espace et biodiversité.

Entretenir vos haies et vos arbres qui débordent sur l'espace public (c'est aussi une question de sécurité).

Utiliser les poubelles publiques et les nouvelles bornes sanitaires qui viennent d'être installées sur la Place du 11 novembre, la Place Ludovic Bouchet et l'Espace Coluche.



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2021

Avant le début du Conseil une délégation d'une dizaine de personnes a demandé la parole pour déposer une pétition indiquant « *Nous, habitants de Nouâtre nous opposons formellement à la mise à disposition d'un bien communal aux gens du voyage pour les raisons suivantes...* » suivent plusieurs nuisances dues à ces gens du voyage.

Cette pétition appelle les remarques suivantes :

Le Conseil Municipal n'ignore pas et regrette ces nuisances ; le maire, la première adjointe et plusieurs élus sont intervenus pour les faire cesser dès qu'ils en ont eu connaissance.

La demande est contraire à l'article 1 de la loi du 5 juillet 2000 qui stipule que « *les communes de moins de 5 000 habitants doivent permettre la halte des gens du voyage sur des terrains qu'elles leur indiquent pendant une période minimale de 48 heures* ».

La délégation a annoncé la signature de 137 foyers ; après vérification, il a été constaté que certaines personnes avaient signé deux fois et que des signatures provenaient de gens qui ne sont pas de Nouâtre. Au total, ce sont donc 123 foyers (sur 450) qui ont signé..

Le C.M. laisse à l'appréciation des habitants de Nouâtre la dernière phrase de cette pétition « *sachez que nous sommes prêt (sic) à nous battre pour nous faire entendre et que quelques relations politique haut placées ne manqueront pas d'être sollicitées* ».

En conclusion, le maire rappelle que l'adoption d'une convention sur ce sujet est à l'ordre du jour (voir ci-après)

Principales décisions du Conseil

Création d'un poste d'adjoint technique pour besoins saisonniers (juillet et août 2021).

Achat de sacs noirs auprès du SMICTOM pour distribution gratuite à la population.

Organisation d'une Fête des parents le vendredi 2 juillet à 19 h. dans la cantine municipale.

Installation d'un second ralentisseur rue du Vieux Lavoir au niveau de l'ancien abribus.

Remplacement pour cette année encore du repas des anciens par la distribution d'un colis à toutes les personnes de plus de 70 ans.

Adoption d'une convention prévoyant notamment l'accueil sur la partie enherbée à droite de l'entrée du stade municipal de 12 caravanes maximum pour 15 jours maximum avec engagement des preneurs à ne provoquer aucune nuisance, à nettoyer leur emplacement avant leur départ et à verser 2 € par jour et par caravane en contrepartie de la fourniture de l'eau et de l'électricité. L'argent versé sera affecté au CCAS et à l'aide aux personnes en difficulté.

Organisation de la matinée citoyenne du 12 juin ainsi que celle des élections des 20 et 27 juin.

Projet d'installation de composteurs partagés dans les cimetières du bourg et de Noyers.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que, pour la première fois sans doute dans l'histoire de Nouâtre, une conseillère municipale en exercice a eu un bébé.



Bienvenue donc à Élyas, né le 15 mai 2021 et félicitations aux heureux parents : Orlanne Rossotti et Valentin Bonin de La Rivaudière.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

DÉPARTEMENTALES 2021. NOUÂTRE

1er TOUR

2ème TOUR

INSCRITS	587		587	
ABSTENTION	413	70,30%	417	71%
VOTANTS	174	29,70%	170	29%
EXPRIMÉS	163	27,80%	162	27,60%
ARNAULT/MARTEGOUTTE (LR)	112	68,70%	119	73,50%
ATZENHOFFER/LOZANO (RN)	0			
HERVÉ/SOURDAIS (UGE)	51	31,30%	43	26,50%
LR = Union la Droite et du Centre RN = Rassemblement National UGE = Rassemblement de la Gauche et des Écologistes				

RÉGIONALES 2021. 1er Tour. NOUÂTRE

1er TOUR

2ème TOUR

INSCRITS	587		587	
ABSTENTION	416	70,90%	425	72,40%
VOTANTS	171	29,10%	162	27,60%
EXPRIMÉS	162	27,60%	154	26,20%
FOURNIER (UGE)	17	10,50%		
FESNEAU (UC)	20	12,30%	23	15%
NIKOLIC (RN)	34	21%	37	24%
BONNEAU (UG)	39	24,10%	57	37%
CLÉMENT (DVG)	11	7%		
FORISSIER (UCD)	29	18%	37	24%
MEGDOUD (EXG)	12	7,40%		
UGE = Union de la Gauche et des Écologistes UC = Union du Centre RN = Rassemblement National UG = Union de la Gauche DVG = Divers Gauche UCD = Union du Centre et de la Droite EXG = Extrême Gauche				

CALENDRIER JUILLET/AOÛT

Jeudi 1^{er} juillet à 19 h. Réunion **Ensemble au Cinéma** (salle Henri Burin)

Vendredi 2 juillet à 19 h. **Fête des parents** (cantine municipale)

Lundi 5 juillet 9 h./12 h. Stand VTH (Place Ludovic Bouchet)

Mardi 6 juillet à 19 h. Bureau Municipal

Samedi 10 juillet à 10 h. Réunion **Nogastrum** (La Richardière)

Mercredi 13 juillet : Fête Nationale et Feu d'artifice (Marcilly-sur-Vienne/Nouâtre)

Lundi 19 juillet à 18 h. Conseil Communautaire

QUESTIONNAIRE

Madame, Monsieur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous et retourner ce questionnaire à la mairie, soit par voie postale, soit directement. Merci.

Pierre-Marie Danquigny

Vous considérez-vous comme bien informés sur les réalisations, les activités et les projets de la Commune ?
OUI NON

Si NON que suggérez-vous ?

.....
.....

Lisez-vous le Petit Trait d'Union ? OUI NON

Si NON pourquoi ?

.....
.....

Consultez-vous régulièrement le panneau d'affichage de la Place du 11 novembre ?
OUI NON

Une mise à jour onéreuse doit être faite, pensez-vous qu'il faut le conserver ?
OUI NON

Nous envisageons, si nous supprimons ce panneau d'affichage, d'utiliser l'application Internet gratuite **PanneauPocket**, consultable sur votre téléphone portable ou votre ordinateur.
(voir <https://www.panneaupocket.com>)

Seriez-vous disposés à utiliser cette application (gratuite pour les utilisateurs) ?
OUI NON

Si NON pourquoi ?

.....
.....

Autre remarque :

.....
.....

Éventuellement, si vous le souhaitez

NOM et PRÉNOM

ADRESSE

.....
TÉLÉPHONE.....